

## DÉCISION DU PRÉSIDENT N°2022-053

du 11 avril 2022

Référence de la nomenclature issue de l'application « ACTES » : 112

*Le président de Haute-Corrèze Communauté,*

*Vu la délibération n° 2020-03-02 en date du 16 juillet 2020 relative à l'élection du président ;*

*Vu la délibération n° 2020-06-02 du conseil communautaire du 17 décembre 2020 donnant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au président ;*

### **DÉCIDE**

#### **ARTICLE 1 : DÉSIGNATION**

Dans le cadre de l'acquisition d'une PEUGEOT e-208, le marché est attribué à :

CORREZE AUTOMOBILES

10 Avenue de Clermont

19200 USSEL

Pour un montant de **25 763,00 € TTC**

#### **ARTICLE 2 : AMPLIATION**

La présente décision sera transmise à monsieur le sous-préfet d'Ussel, notifiée à madame la trésorière d'Ussel et inscrite au registre des décisions.

Pour extrait conforme,  
À Ussel, le 11 avril 2022  
Le président,  
Pierre Chevalier

